

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **8 février 2017**, à 19h15, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Judith Leblond	(représentante de Lac-Etchemin)
Gilles Gaudet	(Sainte-Aurélie)
Martine Boulet	(Saint-Benjamin)
Adélarde Couture	(Saint-Camille)
Réjean Bédard	(Saint-Cyprien)
Denis Beaulieu	(Sainte-Justine)
Lucie Gagnon	(Saint-Louis)
Denis Laflamme	(Saint-Luc)
Émile Lapointe	(Saint-Magloire)
Richard Couët	(Saint-Prosper)
Hector Provençal	(Sainte-Rose-de-Watford)
Denis Boutin	(Sainte-Sabine)
Jean Paradis	(Saint-Zacharie)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur **Harold Gagnon**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Harold Gagnon, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Ouverture de la séance à 19h35.

2017-02-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2017, ET SUIVI.

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 25 JANVIER 2017, ET SUIVI.

- 05 - RENCONTRE(S).**
- 06 - ANALYSE DE PROJET(S).**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.**
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.**
 - 08.01 -** Demande d'exclusion de la zone agricole: Sainte-Aurélie.
 - 08.02 -** Gestion des cours d'eau: nomination des personnes désignées au niveau local responsables de l'application du règlement no 96-10.
- 09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.**
- 10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:**
 - 10.01 -** Projets locaux.
 - 10.02 -** Projets régionaux.
- 11 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.**
- 12 - AFFAIRES COURANTES:**
 - 12.01 -** Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.
 - 12.02 -** Politique d'acquisition et de gestion de la collection d'œuvres d'art des Etchemins.
 - 12.03 -** Positionnement de la MRC des Etchemins concernant la Table de concertation des organismes communautaires du milieu.
 - 12.04 -** Service de mentorat dans la MRC des Etchemins.
 - 12.05 -** Embauche d'un étudiant durant la période estivale pour le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).
 - 12.06 -** Moulin La Lorraine.
 - 12.07 -** Secondaire en spectacle.
 - 12.08 -** Radio Bellechasse-Etchemins.
 - 12.09 -** Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches.
 - 12.10 -** Forum jeunesse régional de Chaudière-Appalaches (FJRCA).
 - 12.11 -** Sled Peak Hill Climb 2017.
 - 12.12 -** Membres du Comité Développement Économique des Etchemins (DÉE) et Comité Investissement des Etchemins (CIE).
 - 12.13 -** Centre de traitement des boues de fosses septiques (CTBFS).
 - 12.14 -** Forum CAR - MRC.
 - 12.15 -** Telus.
 - 12.16 -** Population 2017 (point d'information).
 - 12.17 -** Politique de soutien du Fonds de développement des territoires 2017-2020.
 - 12.18 -** Résolution adhésion à la Coopérative d'informatique municipale (CIM).
 - 12.19 -** Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins.
 - 12.20 -** Festival de la chasse 2017.
 - 12.21 -** Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).
 - 12.22 -** Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA).
 - 12.23 -** 3e lien routier entre la Ville de Lévis et la Ville de Québec.
 - 12.24 -** Programme Mobilisation-Diversité.
 - 12.25 -** Programmes Québec Branché et Brancher pour innover.
 - 12.26 -** Suivi de la rencontre du 3 février 2017 avec la firme Sogetel.
 - 12.27 -** Consultation sur le projet de 3e lien entre la Ville de Lévis et la Ville de Québec.
 - 12.28 -** Téléphonie cellulaire et Internet haute vitesse.
- 13 - ADMINISTRATION:**
 - 13.01 -** Liste des comptes à payer.
 - 13.02 -** État des encaissements et déboursés.
- 14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:**
 - 14.01 -** Gouvernement du Québec.
 - 14.02 -** Municipalité de Saint-Magloire.

- 14.03 - La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).
- 14.04 - Foire d'emploi des Etchemins 2017.
- 14.05 - Moisson Beauce.
- 15 - SUJETS DIVERS.
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS.
- 17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-02

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2017, ET SUIVI.

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2017 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 25 JANVIER 2017, ET SUIVI.

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

Remarque: Le point 6 du compte rendu est retiré puisque ledit point a été discuté au Comité d'aménagement le même jour.

05 - RENCONTRE(S).

Aucune rencontre.

06 - ANALYSE DE PROJET(S).

Aucun projet n'est présenté.

07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.

Il n'est discuté d'aucun dossier.

08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

2017-02-03

08.01 - Demande d'exclusion de la zone agricole: Sainte-Aurélie.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité de Sainte-Aurélie

souhaite l'exclusion de la zone agricole d'une partie de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette exclusion a pour objectif d'intégrer au périmètre d'urbanisation la partie de territoire annexée de Saint-Zacharie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins doit émettre son avis quant à la conformité de cette demande eu égard au schéma d'aménagement et de son document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins estime que la demande d'exclusion, telle que formulée par la Municipalité de Sainte-Aurélie et préparée par le service de l'aménagement de la MRC des Etchemins, est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et du document complémentaire;

QUE le préambule de la présente résolution ainsi que son annexe en fassent partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-04

08.02 - Gestion des cours d'eau: Nomination des personnes désignées au niveau local responsables de l'application du règlement no 96-10.

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a adopté, le 24 mars 2010, une politique ainsi qu'un règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau pour l'ensemble de son territoire, et ce, tel que prévu à l'article 104 de la *Loi sur les compétences municipales* (LCM);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales et la MRC des Etchemins ont conclu une entente intermunicipale en vertu de l'article 108 de la *Loi sur les compétences municipales* (LCM) pour l'application du susdit règlement 96-10;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté des Etchemins nomme les inspecteurs(trices) en bâtiment et en environnement de chacune des municipalités à titre de personne désignée pour l'application du règlement no 96-10 incluant l'émission et le suivi des permis nécessaires à l'installation des ponceaux;

QUE la présente résolution remplace la résolution 2015-10-06 portant sur le même objet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.

Monsieur Denis Laflamme, maire de la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse, fait un retour sur le Comité culturel qui a eu lieu le 17 janvier 2017.

10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:

10.01 - Projets locaux.

Aucun projet.

10.02 - Projets régionaux.

Aucun projet.

11 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Aucune résolution.

12 - AFFAIRES COURANTES:

12.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

2017-02-05

12.02 - Politique d'acquisition et de gestion de la collection d'œuvres d'art des Etchemins.

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a en sa possession une collection de 19 œuvres d'art acquise au fil des ans;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu que lesdites œuvres doivent être exposées afin qu'elles soient accessibles au public;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

De créer une réserve financière de trois cents dollars (300 \$) par année pour une période de trois ans, ladite somme cumulée, neuf cents dollars (900 \$), servira à acquérir une œuvre d'art;

QUE l'œuvre d'art sera choisie par un comité ad hoc, à être formé, de trois élus;

QUE les œuvres d'art appartenant à la MRC des Etchemins soient exposées uniquement dans les locaux administratifs de la MRC;

QUE la MRC des Etchemins s'engage à préserver et à ne pas dilapider

ladite collection d'œuvres d'art;

QUE toutefois, à la demande expresse de la part d'un organisme, tels que musée, salon d'exposition etc., dans ce cas, la MRC des Etchemins pourra consentir à prêter quelques œuvres pour une durée déterminée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.03 - Positionnement de la MRC des Etchemins concernant la Table de concertation des organismes communautaires du milieu.

Il est convenu que le préfet, Monsieur Harold Gagnon, ou le préfet suppléant, Monsieur Hector Provençal, assiste à la première rencontre de réflexion de la Table de concertation des organismes communautaires du milieu afin d'évaluer la pertinence de l'implication de la MRC au sein de cette dernière.

2017-02-06

12.04 - Service de mentorat dans la MRC des Etchemins.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins ne pourra plus dorénavant maintenir le service de mentorat mis en place par l'ex-CLDE des Etchemins par manque de ressources humaine et financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-07

12.05 - Embauche d'un étudiant durant la période estivale pour le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins procède à l'embauche d'un étudiant, afin de collaborer à la mise en œuvre et le suivi du PGMR, pour la période estivale d'une durée de 10 semaines (12 juin au 18 août 2017) conditionnellement à l'obtention de la subvention fédérale d'environ 50 % provenant du programme Emplois d'été Canada 2017 dont la demande a été déposée à la fin du mois de janvier 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-08

12.06 - Moulin La Lorraine.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins contribue financièrement auprès du Moulin

La Lorraine pour un montant de cinq cents dollars (500 \$) pour l'année 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-09 12.07 - Secondaire en spectacle.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RICHARD COUËT,
ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins autorise le versement d'une somme de quatre cents dollars (400 \$) pour le concours Secondaire en spectacle qui aura lieu le 13 avril 2017 à Beauceville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-10 12.08 - Radio Bellechasse-Etchemins.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins procède au renouvellement / adhésion - Carte de membre organisme auprès de Passion FM pour un montant de quarante dollars (40 \$) pour l'année 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.09 - Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches.

Contribution de la MRC des Etchemins pour la participation à la gestion administrative de l'organisme Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches pour l'année 2017.

12.10 - Forum jeunesse régional de Chaudière-Appalaches (FJRCA).

Services offerts par le Forum jeunesse régional de Chaudière-Appalaches.

La documentation sera transmise à la direction générale des municipalités du territoire de la MRC des Etchemins.

2017-02-11 12.11 - Sled Peak Hill Climb 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,
ET RÉSOLU

De ne pas donner suite à la demande de participation financière concernant l'événement Sled Peak Hill Climb 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-12

12.12 - Membres du Comité Développement Économique des Etchemins (DÉE) et Comité Investissement des Etchemins (CIE).

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JUDITH LEBLOND,
REPRÉSENTANTE DE LAC-ETCHEMIN,

ET RÉSOLU

D'accepter la liste des membres ci-dessous pour le Comité Développement Économique des Etchemins ainsi que le Comité Investissement des Etchemins:

Comité Développement Économique des Etchemins
Monsieur Hector Provençal agit à titre de président.

Personnes dont les mandats se termineront à l'automne 2017:

- Hector Provençal, siège no. 9
- Richard Couët, siège no. 11
- Jeannot Provençal, siège no. 13

Personnes dont les mandats se termineront à l'automne 2018:

- Harold Gagnon, siège no. 8
- Adélarde Couture, siège no. 10
- Mario Pouliot, siège no. 12

Comité Investissement des Etchemins

Monsieur Hector Provençal agit à titre de président en remplacement de Monsieur Harold Gagnon.

Personnes dont les mandats se termineront à l'automne 2017:

- Hector Provençal, siège no. 1
- Jeannot Provençal, siège no. 3

Personnes dont les mandats se termineront à l'automne 2018:

- Mario Pouliot, siège no. 2
- Éric Lachance, siège no. 4

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-13

12.13 - Centre de traitement des boues de fosses septiques (CTBFS).

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins devra se conformer aux normes environnementales quant à son système de traitement des boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT QU'une firme d'ingénieur a procédé aux études préliminaires quant à la mise aux normes de nos installations;

CONSIDÉRANT QUE le ministère du Développement durable, de

l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a émis son accord de principe par une correspondance datée du 8 décembre 2016 concernant ledit dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins entreprenne les démarches nécessaires afin d'enclencher le processus de la mise aux normes des installations de traitement des boues de fosses septiques et les eaux usées de la MRC;

QUE la MRC des Etchemins devra procéder à l'embauche d'une firme d'ingénieur pour la suite du projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-14

12.14 - Forum CAR - MRC.

CONSIDÉRANT les sujets discutés lors de la rencontre Forum CAR-MRC le 2 février dernier, le préfet, Monsieur Harold Gagnon, suggère que la MRC des Etchemins entreprenne les démarches auprès des instances concernées pour l'élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le service de l'aménagement de la MRC des Etchemins soit mis à contribution pour la collecte d'informations pour l'élaboration du PDZA;

QU'une présentation du dossier aura lieu lors d'une prochaine séance du Conseil de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.15 - Telus.

Lettre provenant de la compagnie Telus concernant le gouvernement fédéral qui a lancé le programme Brancher pour innover suivi du gouvernement provincial qui a fait l'annonce du programme Québec Branché.

Telus sera en mesure d'informer les membres du Conseil de la MRC des Etchemins des démarches actuelles et communiquer plus d'information quant aux secteurs, territoires et municipalités pour lesquels Telus déposera des projets vers la fin du mois de février 2017. Ceux-ci communiqueront avec nous à ce moment.

12.16 - Population 2017 (point d'information).

Population et variation de la population de la MRC des Etchemins (2004-2017).

2017-02-15

12.17 - Politique de soutien du Fonds de développement des territoires 2017-2020.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins adopte la Politique de soutien du Fonds de développement des territoires 2017-2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-16

12.18 - Résolution adhésion à la Coopérative d'informatique municipale (CIM).

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins souscrive à vingt (20) parts du capital social de la CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

QUE la MRC des Etchemins adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, soit et est autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la MRC des Etchemins, y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, agisse à titre de représentant de la MRC des Etchemins dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et

obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-17

12.19 - Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

De ne pas donner suite à la demande de participation financière pour le projet « Juntos al Salvador 2017 ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-18

12.20 - Festival de la chasse 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE GILLES GAUDET,
ET RÉSOLU

De participer financièrement pour un montant de deux cents dollars (200 \$) pour le Festival de la chasse 2017 qui aura lieu dans la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-19

12.21 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ÉMILE LAPOINTE,
ET RÉSOLU

De nommer Monsieur Harold Gagnon, préfet de la MRC des Etchemins, ainsi que Monsieur Hector Provençal, maire de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford et Monsieur Adélarde Couture, maire de la Municipalité de Saint-Camille, afin de participer à la tournée régionale d'échanges entre élus municipaux et gouvernementaux, tel que stipulé dans la lettre datée du 21 décembre 2016 et signée par le ministre Martin Coiteux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-20

12.22 - Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA).

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins accepte de participer financièrement pour la somme de trois mille deux cent cinquante dollars (3 250 \$) auprès de la TACA pour l'année 2017-2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-02-21

12.23 - 3e lien routier entre la Ville de Lévis et la Ville de Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins participera financièrement pour la somme de mille dollars (1 000 \$) plus les taxes applicables pour la réalisation de l'étude pour le 3e lien entre la Ville de Lévis et la Ville de Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.24 - Programme Mobilisation-Diversité.

Appel de proposition à l'intention des municipalités - des collectivités plus accueillantes et inclusives pour contribuer à la prospérité du Québec et de ses régions.

Après discussion, les maires ont convenu de ne pas répondre à cette proposition.

12.25 - Programmes Québec Branché et Brancher pour innover.

La date limite pour présenter un projet Internet haute vitesse dans les programmes Québec Branché et Brancher pour Innover a été prolongée jusqu'au 20 avril 2017 à 12h au lieu de la date initiale du 3 mars 2017.

12.26 - Suivi de la rencontre du 3 février 2017 avec la firme Sogetel.

Le préfet informe l'assistance de la rencontre ayant eu lieu le 3 février dernier à Beauceville concernant la téléphonie cellulaire et l'internet haute vitesse.

12.27 - Consultation sur le projet de 3e lien entre la Ville de Lévis et la Ville de Québec.

- Point d'information.

Monsieur Steven Blaney, député de Bellechasse - Les Etchemins - Lévis, mènera une consultation sur le projet de 3e lien entre la Ville de Lévis et la Ville de Québec le 15 février 2017 à 19 h 00 au Centre des congrès de Lévis.

2017-02-22

12.28 - Téléphonie cellulaire et Internet haute vitesse.

CONSIDÉRANT QUE les MRC des Etchemins, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Montmagny ont convenu de travailler ensemble pour solutionner une problématique commune en lien avec l'absence de couverture en téléphonie cellulaire et de desserte en Internet haute vitesse dans certains secteurs de leur territoire;

CONSIDÉRANT le mandat donné à un consultant pour élaborer un devis commun pour le recrutement d'une ressource capable de préparer un plan

d'action afin d'intéresser ou de conclure des ententes avec des fournisseurs de services et de préparer des demandes d'aides financières auprès des gouvernements;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins est favorable à ce projet commun d'appel d'offres et mandate la MRC de L'Islet pour la publication de l'appel d'offres sur SÉAO pour recruter une ressource ayant une expertise dans les solutions technologiques de couverture en téléphonie cellulaire et en Internet haute vitesse;

QUE lors de l'analyse des propositions reçues, la MRC des Etchemins se réserve le droit de se retirer en tout temps dudit processus;

QUE l'objectif est d'élaborer un plan d'action pour les zones pas ou mal desservies dans nos localités respectives.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

13 - ADMINISTRATION:

2017-02-23

13.01 - Liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant deux cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-quinze dollars et soixante-dix-huit cents (277 575,78 \$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

13.02 - État des encaissements et déboursés.

État transmis avec l'avis de convocation.

14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

14.01 - Gouvernement du Québec.

a) Accusé réception du député de Beauce-Sud, Monsieur Paul Busque, concernant notre résolution 2016-12-08 pour notre appui à la MRC de Lac-Saint-Jean Est afin que soient allouées des ressources à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

b) Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ): Accusé réception de notre résolution 2016-12-08 pour notre appui à la MRC de Lac-Saint-Jean Est afin que soient allouées des ressources à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

c) Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ): Accusé réception de notre résolution 2016-12-08 pour notre appui à la MRC de Lac-Saint-Jean Est afin que soient allouées des ressources à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

d) Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT): Réception d'un chèque au montant de vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-neuf dollars et vingt-cinq cents (29 289,25 \$) dans le cadre de la redistribution du produit de la liquidation de la CRÉ selon la répartition établie par le Comité de transition et est réputé être reçu au titre du Fonds de développement des territoires (FDT).

e) Gouvernement du Québec: Accusé réception de notre résolution 2016-12-08 pour notre appui à la MRC de Lac-Saint-Jean Est afin que soient allouées des ressources à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

f) Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT): Le 14 décembre 2016, le Conseil des ministres a adopté le document d'orientation « Pour assurer une cohabitation harmonieuse de l'activité minière avec les autres utilisations du territoire ».

14.02 - Municipalité de Saint-Magloire.

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Magloire à l'effet que celle-ci appuie la MRC des Etchemins dans leurs démarches au niveau de la téléphonie cellulaire et internet haute vitesse.

14.03 - La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).

Lettre provenant de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) nous annonçant que notre part pour la ristourne s'élève à 1 353 \$.

14.04 - Foire d'emploi des Etchemins 2017.

La foire d'emploi des Etchemins 2017 aura lieu le 8 avril prochain, de 10h à 16h, au 2e étage de la Coop de Sainte-Justine.

14.05 - Moisson Beauce.

Pour faire suite à notre collaboration de l'automne 2015 pour l'implantation du Projet de Récupération de viandes en Supermarchés (PRS), Moisson Beauce est très heureux de nous faire parvenir les résultats de l'année 2016.

15 - SUJETS DIVERS.

Aucun sujet.

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'est soumise.

2017-02-24

17 - **CLÔTURE DE LA SÉANCE.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h05.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER